

## Reverse

Une opération mutuellement bénéfique

L'optimisation de votre fonds de roulement grâce à une solution de financement attractive pour vos fournisseurs.

Le produit Reverse Factoring est un produit d'affacturage inversé. L'initiateur du contrat n'est pas le fournisseur des biens ou des services mais bien vous, l'acheteur avec une bonne solvabilité.

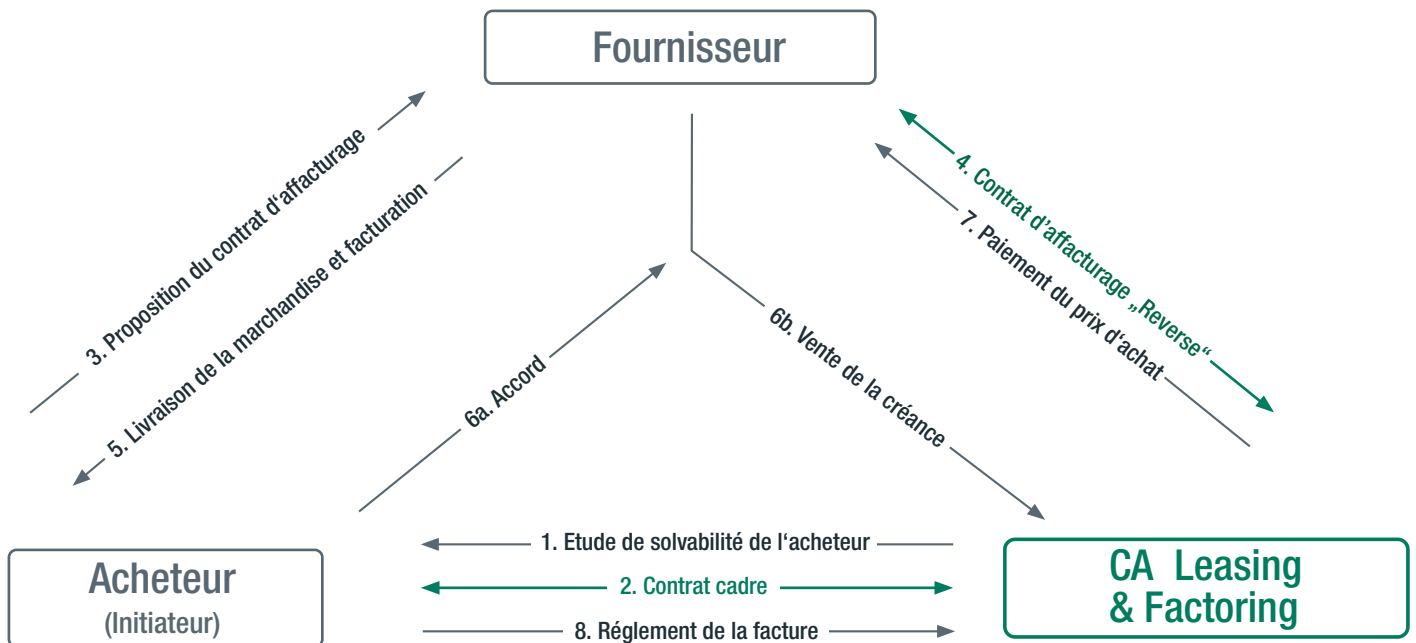
### Vos avantages en tant qu'initiateur du contrat

- Vous fixez librement le délai de paiement de vos créances fournisseurs
- Vous améliorez votre liquidité
- Vous optimisez votre Bilan (fonds de roulement)
- Vous élargissez votre potentiel d'achat
- Vous améliorez vos conditions d'achat
- Vous renforcez vos liens avec vos fournisseurs stratégiques
- Vos processus d'achat ne sont pas impactés

### Les avantages pour vos fournisseurs

- Jusqu'à 100 % de liquidité immédiate au travers du préfinancement de leurs créances
- Une amélioration de leur potentiel de vente
- Un renforcement des liens avec leurs clients stratégiques
- Une garantie à 100 % contre le risque de défaut de paiement
- Des coûts de financement bonifiés grâce à une meilleure solvabilité de leurs acheteurs

## Comment cela fonctionne ?



### Procédure

1. Nous étudions votre solvabilité préalablement à l'établissement du contrat d'affacturage "Reverse".
2. Nous établissons avec vous comme initiateur un contrat cadre. Dans ce contrat CA Leasing & Factoring s'oblige à acheter et préfinancer vos créances fournisseurs.
3. A votre convenance les fournisseurs choisis sont informés par vous ou par nous de la possibilité de bénéficier de ce programme "Reverse".
4. Nous établissons avec vos fournisseurs un contrat d'affacturage simplifié, qui ne vaut que pour vos créances. Le nombre de fournisseurs partie prenante au contrat est déterminé de manière individuelle et selon vos besoins. Il est également possible de travailler avec des fournisseurs étrangers.
5. Vos fournisseurs livrent les marchandises et établissent les factures.
6. En tant qu'initiateur du contrat de Factoring, c'est vous qui transmettez à CA Leasing & Factoring les factures de vos fournisseurs à financer.
7. Le montant du financement accordé par CA Leasing & Factoring à vos fournisseurs peut aller jusqu'à 100 % du montant de la facture.
8. Vous réglez dans le délai convenu entre vous et vos fournisseurs directement à CA Leasing & Factoring le montant de vos créances fournisseurs. La gestion de vos achats au quotidien n'est pas impactée par le contrat d'affacturage "Reverse".

Nous couvrons des pays fournisseurs dans toute l'Europe. Renseignez-vous auprès de notre équipe commerciale sur la sélection des pays fournisseurs.